

Série « Vers une défense civile non-violente »

Diaporama 5

Définition et schéma d'une défense civile non-violente

Étienne Godinot

01.12.2011

Précisions

Les images présentées dans ces diaporamas nous ont été fournies par des sources diverses.

Ne pouvant nous assurer qu'elles ne sont pas soumises au régime des **droits d'auteur**, nous prions leurs ayants droit éventuels de nous préciser s'ils souhaitent que nous les retirions.

Définition et schéma d'une défense civile non-violente (DCNV)

Sommaire

- La recherche sur la défense civile non-violente
- Une défense démocratique de la démocratie
- Définition de la défense civile non-violente
- Les deux fronts de lutte
 - * les institutions politiques, les pouvoirs locaux, l'administration
 - * les forces vives de la société
- Les objectifs de la DCNV :
 - * Rendre la société insaisissable
 - * Rendre nos volontés inflexibles
 - * Survivre sans être exploitable
- Role de la DCNV par rapport à la défense militaire

La défense civile non-violente, un concept né à l'âge des armes nucléaires

En 1958, un officier supérieur britannique, le major Stephen King Hall préconisait dans son livre *Defence in the nuclear age* la renonciation unilatérale de la Grande-Bretagne à l'armement nucléaire et la mise en place d'une défense civile non-violente.

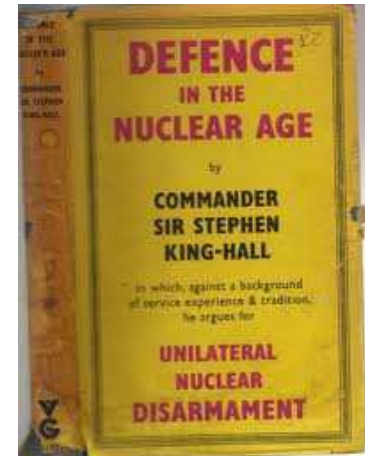
En 1964, Alastair Buchan * écrivait : « *Il est essentiel que nous accordions une attention de plus en plus grande aux stratégies indirectes pour préserver nos sociétés de la domination étrangère. I*

Il est possible que ce soit dans des concepts comme celui de la défense non-violente que réside la clé de la sauvegarde de la société ».

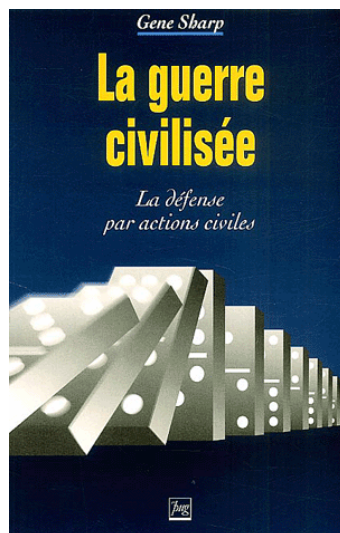
* Directeur de l'*International Institute for Strategic Studies* (IISS)

Photos : - Le livre de Stephen King Hall

- IISS, Arundel House, Londres



La recherche sur la DCNV en Europe et aux USA



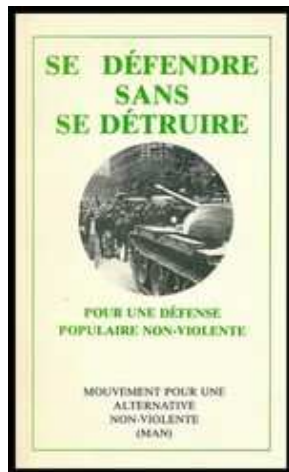
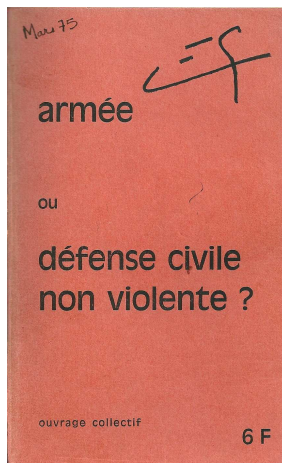
Des chercheurs ont travaillé sur ce sujet, surtout pendant la période de la « guerre froide » :

- en Norvège (Johann Galtung),
- en Angleterre (Stephen King Hall, Adam Roberts, Michael Randle),
- en Allemagne (Theodor Ebert),
- en Belgique (Yohann Niezing, Jean Van Lierde, Robert Polet),
- en Espagne (Gonzalo Arias),
- aux Pays-Bas (Hylke Tromp, Alex Schmid),
- aux USA (Gene Sharp), etc.

Photo : - Gene Sharp, professeur de sciences politiques à l'université du Massachussets, auteur de livres sur l'action non-violente et sur la défense civile

- dont le livre « La guerre civilisée »

La recherche sur la DCNV en France



Des études ont été menées en France

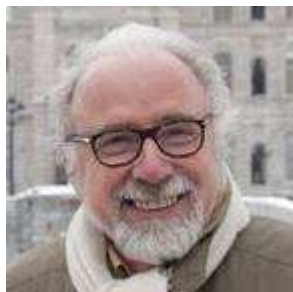
- en 1975 par un groupe de civils et de militaires animé par Olivier Maurel
- en 1982 par le MAN *
- en 1984 par Jean-Marie Muller dans son livre *Vous avez dit « Pacifisme » ? De la menace nucléaire à la défense civile non-violente*

* *Mouvement pour une Alternative Non-violente*



La recherche sur la DCNV en France

Des chercheurs qui trouvent, on en trouve...



En France, l'ouvrage de référence est le livre
*La dissuasion civile - Principes et méthodes de la
résistance non-violente dans la stratégie française*
écrit en 1985 par Christian Mellon, Jean-Marie Muller et
Jacques Sémelin (photos).



Le livre comprend 3 parties :

- 1 - Clarification conceptuelle
- 2 - Apports de la recherche historique
- 3 – Quelques mesures pouvant préparer la société française à une dissuasion par défense civile non-violente **.



* à la demande du ministre de la Défense, Charles Hernu. (éd.
Fondation pour les Études de Défense Nationale, 1985)

Une recherche internationale

Des colloques internationaux ont eu lieu sur le thème de la défense et de la dissuasion non-violentes à Oxford (1964), Munich (1967), Uppsala (1972), Oslo (1978), Anvers (1980), Strasbourg (1985).



Photos

En haut : Le chercheur norvégien Johann Galtung

En bas, - le général Jacques de Bollardière, cofondateur du MAN

- le colloque organisé par l'IRNC
à Strasbourg en nov. 1985



Le principe de non-collaboration appliqué à la défense

La mainmise d'un agresseur extérieur ou d'un dictateur interne sur un peuple ne peut durer que si l'oppresseur bénéficie de la collaboration **active** ou **passive** de la majorité de la population.



Pour priver le pouvoir de ce soutien, il faut **organiser** la non-collaboration collective, qui va jusqu'à la désobéissance civile de masse :



- Si le pouvoir laisse faire, le mouvement s'étend.
- S'il réprime, la répression développe la solidarité populaire et augmente le nombre de transgresseurs.

Photos :

- Étienne de la Boétie, auteur du traité *De la servitude volontaire*
- Henry David Thoreau, auteur du traité sur la désobéissance civile (**184** -**18??**)
- Mohandas Gandhi, qui le premier a conduit des campagnes de désobéissance civile



Une défense démocratique de la démocratie



L'objet de la défense : la démocratie

L'acteur de la défense : le citoyen

La défense de l'État de droit ne repose pas d'abord sur la mobilisation des militaires, mais sur celle des citoyens.



Si la **technologie militaire** précède, supprime et finit par évacuer la **réflexion politique**, ce n'est plus le citoyen qui est l'acteur de la défense, mais l'instrument technique, la machine militaire, le système d'armes.

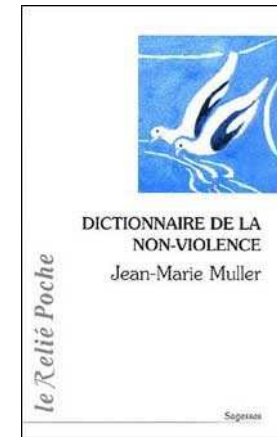
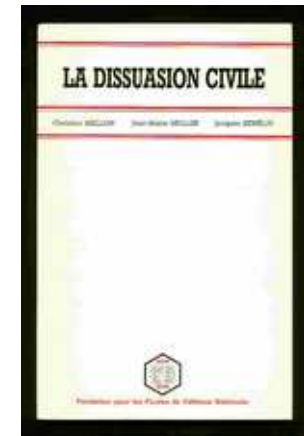
Définition de la défense civile non-violente

La défense civile non-violente * est une politique de défense contre toute tentative de déstabilisation, de contrôle ou d'occupation de notre société,

conjuguant, de manière **préparée** et **organisée**, des actions non-violentes **collectives** de **non-coopération** et de **confrontation** avec l'adversaire,

en sorte que celui-ci soit mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs de son agression (influence idéologique, domination politique, exploitation économique)

* en abrégé « DCNV » dans la suite du diaporama



La défense civile non-violente : rendre la société insaisissable

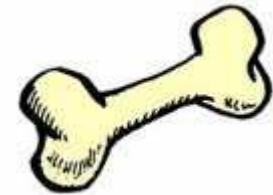
En d'autres termes, il s'agit de rendre la société **insaisissable** ou "**indigérable**" par un agresseur :

- incontrôlable politiquement,
- insoumettable idéologiquement,
- inexploitable économiquement.

Il s'agit aussi de dissuader l'agresseur de s'attaquer à cette société,

- car les **coûts** qu'il risquerait de subir seraient supérieurs aux gains qu'il pourrait espérer,
- et parce qu'il prendrait des **risques** pour son propre pouvoir :

c'est la dissuasion civile.



Une dissuasion qui ne menace la sécurité de personne

Premier intérêt d'une DCNV et d'une dissuasion civile :

c'est un système de défense purement **défensif** qui ne menace matériellement la sécurité de qui que ce soit.

Au contraire, les armes nucléaires dissuasives - de la France par exemple - peuvent être perçues par un État ou par une organisation terroriste comme un danger et appeler en cas de tension grave une frappe préventive.



Photo : Comme celui du hérisson, la DCNV est un système de défense sans attaque

Quels risques, quel adversaire aujourd'hui ?



Dans l'étude *La dissuasion civile* en 1985, l'agresseur potentiel désigné était l'Union soviétique où régnait la dictature communiste.

Aujourd'hui, les risques d'agression, de déstabilisation ou de contrôle de notre société sont différents :

- agression extérieure par une **organisation terroriste**,
- risques de coup d'État ou d'arrivée au pouvoir par la voie électorale d'un **régime très autoritaire** ou **dictatorial**, fondé sur une idéologie d'exclusion ou de xénophobie, par exemple à la suite d'une **grave crise** alimentaire, économique, financière, sociale et/ou écologique.



Photos : - L'attentat contre les *Twin Towers* à New-York le 11 septembre 2001
- La crise du système économique actuel ne fait que commencer

1 – Rendre la société incontrôlable

Les deux fronts de lutte

La dissuasion civile et la DCNV s'exercent sur deux fronts :

- Un front **institutionnel**

- État : constitution, pouvoir exécutif, législatif, justice, services publics (police, gendarmerie, douanes, écoles, université, postes, télécommunications, énergie, transports, etc.

- Collectivités locales (régions, départements, communes)

- Un front des **forces vives** de la société : partis et mouvements politiques, associations, entreprises, syndicats de salariés et organisations professionnelles, mouvement associatif (associations, clubs, mutuelles), Églises, etc.



Photo du haut : le Conseil constitutionnel

Au sommet de l'État, maintenir une autorité légitime ...

La **constitution** doit garantir que les dirigeants légitimes de l'État refuseront de coopérer avec l'agresseur, ou qu'ils perdraient alors leur légitimité.

Des dispositions spécifient **quels actes** doivent, en toute hypothèse, être tenus pour **illégaux**, quelles que soient les apparences de légalité qu'ils pourraient présenter, par ex. la modification de la constitution, la suppression ou la limitation des droits fondamentaux, l'appel à cesser la résistance, etc.



- Photos :
- Pétain et Hitler à Montoire, le 24 octobre 1940
 - Lois contre les Juifs sous le régime de Vichy

... une autorité politique légitime, mais aussi efficace

Une sorte de « **gouvernement d'union nationale** » est très souhaitable pour diriger politiquement la résistance de la population.



Prévoir avec précision, dans la composition des organes politiques, les personnes qui doivent entrer dans la **clandestinité** en cas de menace d'occupation du pays ou de dictature interne.

Prévoir le maintien d'une activité **parlementaire ***, même clandestine et intermittente.



* pour rappeler à la population et à l'opinion internationale la légitimité démocratique du pouvoir résistant. Réduire préventivement le nombre de parlementaires appelés à siéger en cas de crise grave, en maintenant la même composition politique.

- Photos
- Une convergence possible en temps de paix : Daniel Cohn-Bendit, François Bayrou, Michel Rocard
 - Disparaître dans la foule, une des formes de la clandestinité

Le fonctionnement des pouvoirs locaux

Les instances politiques régionales, départementales, intercommunales et communales doivent être préparées à exercer leur pouvoir dans des conditions exceptionnelles.

La **clandestinité** de ces responsables peut prendre des formes très diverses selon les risques encourus.

La **décentralisation** réduit la vulnérabilité de l'ensemble des pouvoirs locaux aux tentatives de prise de contrôle.

Photos : - L'Hôtel de Ville de Bourg-en-Bresse (Ain)
- Le Conseil Régional de Franche-Comté



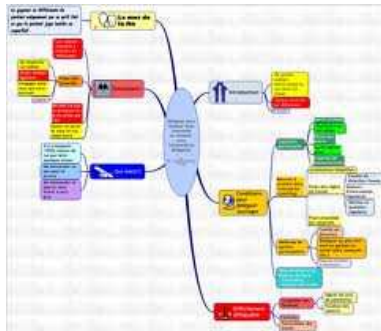
Se préparer à des circonstances exceptionnelles



De très nombreuses de **délégations** vers le bas doivent entrer en vigueur dès que le titulaire normal du pouvoir ne peut plus l'exercer.

La décentralisation ne doit pas nuire à la **coordination** des actions de résistance.

- Prévoir des mesures concernant les **supports** de cette coordination : radio, Internet, etc.
- Dresser des **organigrammes** permettant de situer clairement les relations de concertation, d'exécution et d'information entre les diverses instances qui ont des responsabilités dans la résistance.



Photos : - Radio locale
- Organigramme de délégation

Mettre l'appareil administratif en état de résistance

L'objectif de la DCNV n'est pas seulement de guider les fonctionnaires dans leurs **choix individuels** difficiles (démissionner ou rester en place, obéir ou non à tel ordre, détruire ou non tel fichier, etc.),

mais de **mettre l'appareil administratif en état de résistance** comme élément d'un rapport de force avec l'ennemi, pour empêcher celui-ci d'atteindre ses buts de domination ou d'exploitation.

Les agents publics doivent être formés à obéir au pouvoir de droit, et savoir discerner **qui a autorité légitime** (même dans la clandestinité) et qui ne l'a pas.



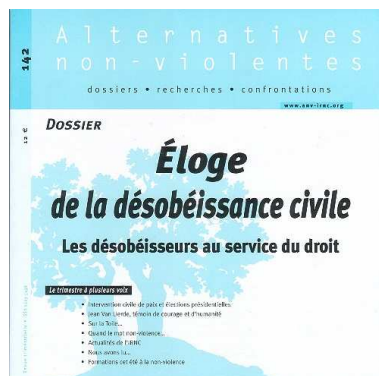
Une formation à l'initiative et à l'éthique



L'**initiative individuelle** sera donc très souvent nécessaire pour contrer certaines mesures ordonnées par le pouvoir de fait. Il faut donc développer dans l'administration l'habitude du jugement critique à l'égard de tout ordre reçu, ainsi que l'esprit d'initiative.

Une formation à la responsabilité personnelle ne va pas sans une **réflexion collective**, au sein de chaque service ou équipe de travail, sur les exigences générales d'une résistance.

La formation devra inclure une réflexion systématique sur les conditions de légitimité de l'obéissance et donc sur le **devoir de désobéissance** lorsque ces conditions ne sont pas remplies.



Comment faire le tri entre les ordres ?

Pour **priver d'exécutants** un pouvoir illégitime, il faut prévoir des critères permettant de trier entre les ordres et directives reçus : lesquels peuvent être exécutés, lesquels doivent être ignorés, lesquels sabotés par des erreurs délibérées, etc.

Il faut donc élaborer des **instructions officielles** sur les obligations des agents publics en cas de perturbations graves de l'exercice du pouvoir légitime normal.

Elles doivent énoncer quelques **critères simples** permettant aux personnes et au groupes de prendre des décisions sur des points qui, en temps normal, ne relèvent pas de leur compétence.



Un exemple : les forces de police



- 1) Dispositions réglementaires et juridiques : que doit être, en situation d'occupation, de dictature ou de coup d'État, **l'attitude générale** de la police ?
- 2) Dispositions concernant la **formation** des personnels de police : quand le droit de désobéissance devient-il un devoir professionnel ? *
- 3) Dispositions pratiques : s'assurer qu'en aucun cas les **fichiers** de police ne puissent être utilisés par l'occupant ou ses agents.



* Quelle attitude adopter, par ex., si l'ordre est reçu d'arrêter des personnes définies par leur seule appartenance raciale, politique, religieuse ?

Le tissu associatif



- Rôle **éducatif** : pour préparer une DPNV, il importe de développer les activités où les citoyens peuvent prendre des responsabilités et apprendre la solidarité.

Plus le tissu associatif est vivant, plus la société est en état de résister.

- Rôle pratique : la vie associative crée des **réseaux** extrêmement ramifiés, difficiles à détruire ou à contrôler, qui peuvent constituer pour la résistance des structures d'organisation et des canaux de diffusion de l'information.

Photos : - Un exemple de démocratie participative : le Comité d'orientation de la revue *Alternatives non-violentes*
- Un exemple de réseau, l'*Alliance pour la planète*, réseau de 35 syndicats, mouvements, associations alternatives



2 - Rendre nos volontés inflexibles



Que le conflit soit militaire* ou non, c'est le **choc des volontés** qui, en fin de compte, en constitue l'enjeu ultime et le lieu central.

Tout ce qui contribue à manifester l'**attachement** d'une population à la démocratie, aux droits humains et aux libertés augmente sa sécurité.

La dissuasion est efficace si la **volonté de résistance** est largement répandue parmi les citoyens.



* « La guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ». Clausewitz

Photos : - Carl von Clausewitz (1780-1831), théoricien de la guerre
- Le plateau des Glières, un lieu de résistance hier et aujourd'hui

La contagion démocratique, un risque pour l'agresseur

Pour l'agresseur potentiel, la **contagion** de notre idéal démocratique dans son peuple constitue un risque pour son propre pouvoir *.

La démocratie est un héritage que nous voulons défendre, mais aussi une force de libération que nous pourrions répandre.



* « On dit parfois que c'est la bombe atomique qui empêcha les Russes de submerger l'Europe dans les années qui suivirent la 2^{ème} guerre mondiale. Cet argument ne me convainc pas. (...) Les Russes avaient une force militaire très supérieure (...) Les États-Unis à cette époque avaient peu de bombes atomiques (...). **Ce qui dissuada les Russes, ce fut l'idée que leur troupes allaient se mêler à la population occidentale.**

Basil Liddell Hart

L'esprit de défense de la population



- 1) Conscience des **enjeux** de la défense (patrie, démocratie, libertés, etc.) et des menaces sur ces enjeux
- 2) Sentiment, chez chaque citoyen, d'une **responsabilité** réelle dans la défense des enjeux et d'un rôle à remplir en cas d'agression
- 3) Acceptation des **risques**, personnels et collectifs, pour défendre les valeurs auxquelles on tient *.

La formation aux techniques de résistance non-violente aura pour résultat l'acceptation lucide de certains risques par des secteurs de plus en plus larges de la population

Le coût humain incomparablement moins lourd qu'en cas de défense armée

En effet, il est probable que la répression exercée par l'agresseur ou le dictateur fera des victimes dans la population.

Mais ces victimes seront infiniment moins nombreuses que dans une guérilla, une guerre classique ou une guerre nucléaire.

Photos : - Cimetière militaire de la 2^{ème} guerre mondiale
- Nagasaki, 9 août 1945



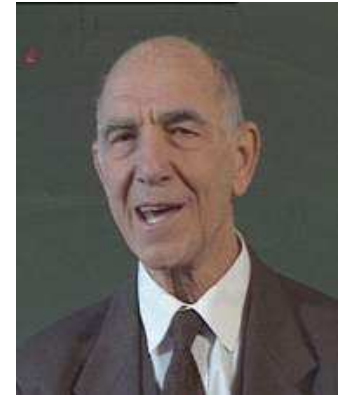
Le rôle des autorités morales

Par leurs **paroles** ou leurs **attitudes**, les « autorités morales » (journalistes, Églises, intellectuels connus, artistes, enseignants, leaders politiques, syndicaux, associatifs, etc.) peuvent exercer une forte **influence** sur les choix de millions de citoyens :

- légitimation de la résistance,
- maintien du moral au cours de la lutte,
- facilitation du consensus sur la forme non-violente de la lutte. *

* par ex. : sans attenter à leur vie, isoler les collaborateurs, les mettre hors d'état de nuire.

Photos : - Stéphane Hessel, résistant en 1939-45,
ex-ambassadeur, auteur du texte *Indignez-vous !*
- Danielle Mitterrand, (1924-2011), Présidente de la
fondation *France Libertés*



La cohésion sociale nécessaire au consensus



Le **consensus stratégique** des forces vives de la nation, nécessaire en temps de crise (et d'ailleurs créé par l'agresseur lui-même quand sa menace devient concrète...), n'implique pas un consensus idéologique en temps de paix, qui n'est ni possible, ni souhaitable.

La cohésion sociale est nécessaire pour créer le consensus de défense de la société. Les exclus n'ont aucune raison de se sentir solidaires d'une société qui les marginalise.



Le sentiment d'injustice sociale, les doctrines inégalitaires, les comportements racistes, les apologies de la loi du plus fort sont des atteintes majeures à la capacité de défense.

Photos : - Jeunes des banlieues, « lieux mis au ban » de la société
- Le chômage, symptôme d'un système économique où les hommes sont une « variable d'ajustement »

Des citoyens motivés et préparés



Le meilleur moyen de préparer la défense de la démocratie en temps de **crise** est de le renforcer et de la rendre plus efficace en temps de **paix**.

Plus les citoyens d'un pays auront le sentiment de vivre dans une société qui leur rend justice et leur donne la parole, plus ils seront **motivés** pour défendre cette société contre les menaces qui pèsent sur elle.

Plus ils participeront à la gestion politique et économique du pays, plus ils seront **préparés** à défendre la société contre une éventuelle agression.

3 – Survivre sans être exploitable

Il faut en même temps

- **empêcher** l'agresseur de tirer parti de nos richesses,
- et maintenir une **activité économique** suffisante pour que la population survive dans de bonnes conditions :
 - * que son moral ne soit pas atteint,
 - * que l'essentiel de ses énergies ne soit pas consacré à chercher des solutions individuelles aux besoins élémentaires (alimentation, chauffage, etc.)

Photos : - Maintenir les approvisionnements, la production
- Le moral de la population est aussi au fond de l'assiette



Les principales formes de non-collaboration économique

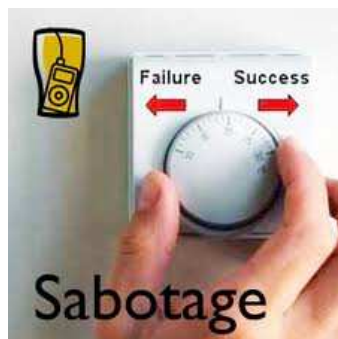


La grève partielle, le travail sans collaboration

- plan de dispersion rapide dans la clandestinité de quelques milliers de personnes travaillant dans des secteurs clés, de destruction ou de camouflage de certains matériels
- travail lent, « erreurs » ou « oublis » volontaires, exécution de travers, etc.

Les sabotages non-violents *

- paralysie des machines sans les détruire, en enlevant une pièce vitale, en modifiant un programme informatique, etc.

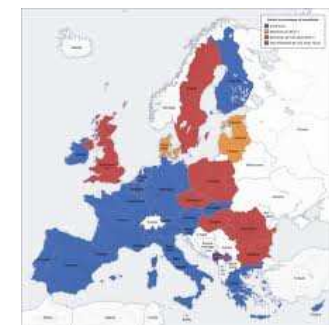


* pour ne pas faire peur à l'adversaire et ne pas justifier une répression violente

Résister et survivre

Comme la défense armée, la DCNV doit prévoir à l'avance des **infrastructures** en état de marche et des **approvisionnements**, et donc des mesures dans le domaine de l'alimentation, des transports, de la communication, de l'énergie, etc. :

- **diversifier** les sources d'approvisionnement en matières premières et en produits que nous ne fabriquons pas,
- chercher des matières premières et produits de **substitution**,
- constituer des **stocks**,
- organiser la DCNV dans le cadre de **l'Union Européenne**.



L'agriculture : se libérer du pétrole



- Produire de façon plus autonome

Réduire la dépendance par rapport au **pétrole** (tracteurs et machines, engrais, chauffage des serres et locaux d'élevage, transport, etc.)

Mieux utiliser l'énergie du bois et de la **biomasse**



Large retour à la terre pour substituer en partie le travail de l'**homme** à celui de la machine, développement de la traction **animale**.

- Acheminer les produits alimentaires vers les lieux de consommation : favoriser les **circuits courts**.

L'électricité : décentraliser

Les infrastructures sont très vulnérables (centrales de production, notamment nucléaires, câbles de transport de l'électricité, poste d'interconnexion) : développer les énergies renouvelables **décentralisées** (photovoltaïque, hydrauliques, éoliennes, etc.).



Le fonctionnement du réseau est très difficile à contrôler par des non-professionnels.

La résistance, en fonction du contexte, doit déterminer les secteurs ou zones à alimenter en priorité, et ceux à priver d'électricité.

Photos :
- Le nucléaire, vulnérabilité et centralisation maximales
- Le photovoltaïque, invulnérabilité et décentralisation



Rôle de la DCNV par rapport à la défense militaire

Trois scénarios sont envisageables :

- 1) **Complément** : la DCNV est mise en place **en même temps** que la défense militaire.

L'adjonction de formes non-violentes de résistance renforce l'efficacité de la défense militaire.

Des actions armées ponctuelles nuisent à l'efficacité d'une résistance globalement non-violente.



Rôle de la DCNV par rapport à la défense militaire

2) **Recours** : la DCNV est mise en oeuvre **après** l'échec, ou au moins l'arrêt de la défense militaire. C'est l'hypothèse la plus défavorable, mais c'est la seule possibilité de faire émerger au sein de la population une nouvelle volonté de lutte : « Tout n'est pas perdu... »



3) **Option** : la DCNV est choisie **à la place** de la défense militaire.

La dissuasion globale (par ex.: nucléaire) a échoué, n'a pas fait peur à l'adversaire, et il apparaît que tout emploi des armes serait vain ou suicidaire. La DCNV est l'hypothèse la plus raisonnable pour se défendre sans se détruire.



Photos : Roue de secours